

Master Aménagement durable des territoires (ADDT)

Mention : Gestion des territoires et développement local

Domaine : Sciences Humaines et Sociales

Informations générales

Niveau de recrutement

Bac + 3

Lieu(x) de formation

Lyon

Stages

Oui

Accessible en

PRÉSENTATION

Le parcours ADDT vise à former des futurs cadres des collectivités territoriales ou des bureaux d'études (le plus souvent associés aux collectivités territoriales) sur des thématiques transversales, habituellement prises en charge par l'action publique : l'habitat, les déchets, le foncier, l'immobilier, le tourisme.

Objectifs

Le parcours « Aménagement et développement durable des territoires (ADDT) » est un parcours en apprentissage.

Il met l'accent sur la dimension de durabilité des territoires fortement sollicitée aujourd'hui, suite notamment aux demandes liées aux politiques publiques nationales (engagements français internationaux en matière de climat et de biodiversité, Grenelle de l'environnement etc.).

Le parcours ADDT vise ainsi à former des futurs cadres des collectivités territoriales ou des bureaux d'études (le plus souvent associés aux collectivités territoriales) sur des thématiques transversales, habituellement prises en charge par l'action publique : l'habitat, les déchets, le foncier, l'immobilier, le tourisme.

Spécificités

La 2ème année du master sera en alternance au rythme d'1 semaine par mois à l'université et 3 semaines par mois en entreprise.

Partenariats

Partenariats laboratoires

La géographie et l'aménagement sont rattachés à l'Ecole Doctorale ED 483 Sciences Sociales (Histoire, géographie, aménagement, urbanisme, archéologie, sciences politiques, sociologie) de l'Université de Lyon.

ADMISSION

Publics

Niveau de recrutement : Bac + 3

Formation(s) requise(s)

La mention est accessible à tout étudiant titulaire d'une licence en SHS.

En alternance

Contrat de professionnalisation

Conditions d'admission

Admission en 1re année de Master

Les candidats doivent être titulaires d'une licence ou d'un diplôme de niveau Bac+3 reconnu comme équivalent. L'admission est prononcée, après examen par une commission pédagogique d'un dossier de candidature produit par l'étudiant. La commission évalue l'adéquation du profil et du cursus antérieur du candidat avec les objectifs et contenus de la formation.

Pour les étudiants titulaires d'une licence d'une autre université, l'accès requiert une demande de transfert de dossier.

Admission en 2e année de Master

Les candidats doivent être titulaires de la première année de Master ou d'un diplôme de niveau Bac+4 reconnu comme équivalent (diplôme d'ingénieur, diplôme des grandes écoles littéraires, commerciales ou économiques, diplôme d'architecte, etc.).

Inscription

Pour candidater en Master :

consultez la procédure d'admission Lyon 3

PROGRAMME

Maquette des enseignements (sous réserve de modifications mineures)

Master Aménagement durable des territoires (ADDT)

DÉBOUCHÉS

Année de sortie

Bac + 5

Compétences visées

Savoir interpréter, analyser, confronter et critiquer différentes sources de connaissance : rapports d'études, articles scientifiques, notices et cahiers techniques...

Savoir réaliser un diagnostic territorial et/ou environnemental

Savoir mobiliser ses connaissances et les intégrer dans des projets

Savoir exploiter et restituer l'information

Savoir évaluer la cohérence des actions par rapport aux cadres législatifs, économiques et sociaux tout en tenant compte des impératifs environnementaux,

Savoir communiquer et animer des équipes de travail

Maîtriser des outils techniques : SIG, bases de données, statistiques...

Maîtriser une langue étrangère

Débouchés professionnels

La dimension de l'apprentissage propre à ce parcours est un levier important pour l'insertion professionnelle des étudiants.

Les diplômés de cette formation pourront intégrer des collectivités territoriales (habitat, déchets, tourisme...) ou des cabinets de conseil et d'étude (immobilier, transport) en tant que chargés de mission, consultants, chargés d'étude..

Ce parcours doit également permettre une poursuite d'études en doctorat, dans les domaines de la recherche urbaine, de l'aménagement et du développement durable (développement territorial urbain et rural, logement et habitat, projet urbain, transports et mobilité, énergie-climat, patrimoine, loisirs et tourisme, environnement, paysage).

Poursuites d'études

La formation permet également de préparer les concours de l'enseignement (agrégation, CAPES, professorat des écoles...).

CONTACTS

Responsables pédagogiques

Zanetti Thomas (Responsable)

Maillefert Muriel (Responsable)

Contacts administratifs

Scolarité du Master :

Localisation : Site des Quais

Pour Lyon 3 : Sandrine MELON

Téléphone : 04 26 31 86 30

Courriel : sandrine.melon@univ-lyon3.fr

Contacts formation continue

Formation continue :

Service FC3 Langues|Lettres|Philosophie 04 78 78 70 48

Courriel : fc3@univ-lyon3.fr

Mise à jour : 18 janvier 2019